

Glossaire historique

Rapport Brundtland : En 1987, paraît le rapport « Notre avenir à tous » ou Rapport « Brundtland », du nom de la premier ministre norvégienne alors présidente de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement. Il popularise le concept de « développement durable » ou « développement soutenable ». L'enjeu, étant donné l'état critique de la planète, est de mettre en œuvre un mode de développement viable à long terme... d'un point de vue économique, écologique et social... au Nord, comme au Sud... pour nous, comme pour les générations à venir.

RIO 1992 : « Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement ». Vingt mille personnes, près de deux cents chefs de gouvernement, 12 jours de rencontre... au sujet de l'avenir de la planète. Il en sortira une déclaration (26 nobles principes qui n'engagent à rien les pays

signataires), l'agenda 21, et deux conventions (sur les changements climatiques et sur la biodiversité)

L'agenda 21 : L'Agenda 21 (comme XXI^e siècle!), ou le Programme d'Action 21, dicte les actions à entreprendre afin de mettre en œuvre le développement durable : 800 idées, aucun délai, aucune obligation, ni sanction... Drôle d'histoire pour un Agenda! Aujourd'hui plusieurs villes et communes ont entrepris des « agenda 21 locaux », les engageant localement vers le développement durable.

Sommet de Johannesburg : Du 26 août au 4 septembre 2002, soit dix ans après celui de Rio, aura lieu en Afrique du Sud, le sommet mondial pour le développement durable. Si en 1992, l'accent était surtout mis sur les liens développement et environnement, cette fois-ci c'est le développement durable et ses trois composantes (économique, sociale et environnementale) qui sera le thème majeur.

En un clic

Le développement durable au bout de la souris, c'est sur www.billy-globe.org. Une seule adresse qui vous en conseillera une infinité d'autres.

Expliciter les enjeux du développement durable, le vulgariser, interpeller le citoyen, susciter ses réactions, tel est l'objet

de ce site belge dynamique et très complet. Au programme : des analyses fouillées par thème (agriculture, consommation, logement, tourisme, village global, Johannesburg), des interviews, de l'actualité, un agenda, un glossaire, et plus de 200 liens...

La Fondation pour les Génération Futures

L'objectif de la Fondation est de faire émerger, soutenir et rendre visible des projets concrets, innovants et alternatifs de développement soutenable. Tous les deux ans elle lance donc un appel à initiatives de terrains (d'écoles, d'associations, d'individus...). Les projets primés reçoivent une bourse, un accompagnement et participent à des réseaux d'échange. Le prochain appel sera lancé dans le courant de l'été 2002 (à bon entendre...).

Par ailleurs, la Fondation s'engage à favoriser la participation citoyenne au travers de diverses initiatives et est engagée avec une multitude d'acteurs de terrains et d'interlocuteurs institutionnels à appuyer des luttes, des initiatives ou des réflexions dans une optique de développement soutenable.

Fondation pour les Génération Futures, Rue des Brasseurs 182 à 5000 Namur (T : 081 22 60 62 - F : 081 22 44 46 - fgf@fgf.be) - www.fgf.be

L'Institut pour un Développement Durable

L'Institut pour un Développement Durable (IDD) a pour objet de promouvoir, entreprendre et diffuser des recherches et des études scientifiques susceptibles d'aider les pouvoirs publics et les citoyens à réaliser un projet de développement durable adapté au contexte particulier de la Belgique. Ses activités sont pluridisciplinaires et de nature principalement intellectuelle (recherche, publications, rapports, séminaires...).

IDD asbl, rue des Fusillés 7 à 1340 Ottignies (T. : 010 41 73 01 - F : 010 41 36 49 - idd@euro.net.be) - <http://club.euro.net.be/idd/>

Centre d'Étude du Développement Durable

Centre universitaire, multidisciplinaire, menant diverses études sur le développement durable à travers son concept, ses principes, ses pratiques, les instruments pour le mettre en œuvre et ses applications.

Edwin Zaccai, IGEAT, 50 av. F. Roosevelt, 1050 Bxl (02/650 43 23 - ezaccai@pop.ulb.ac.be) - www.ulb.ac.be/igeat

Institutions

Le Bureau Fédéral du Plan

est chargé de la rédaction, tous les deux ans, d'un rapport fédéral sur le développement durable (sorte d'évaluation), et tous les quatre ans, d'un projet de plan fédéral de développement durable (sorte de planification des grandes actions à entreprendre), soumis à consultation publique.

Bureau Fédéral du Plan, av. des Arts 47-49 à 1000 Bruxelles (T : 02 507 73 11 - F : 02 507 73 73) - www.plan.be

Le Conseil Fédéral du Développement Durable

donne des avis au Gouvernement sur la politique fédérale de développement durable. Le Conseil organise aussi des activités destinées à agrandir la base sociale pour un développement durable.

CFDD, rue des Aduatiques 71-75 à 1040 Bruxelles (T : 02 743 31 50 - F : 02 743 31 55 - mail@frdo-cfdd.be).

La région Wallonne est une des premières régions européennes à avoir mis sur pied un Plan d'Environnement pour le Développement Durable (PEDD), qui se décline en plusieurs plans spécifiques (le « plan de l'air » était dernièrement en consultation). Plus récemment, elle a sorti son « Contrat d'Avenir pour la Wallonie », qui se dit poursuivre un développement durable.

Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGRNE), 15 av. Prince de Liège à 5100 Jambes (081 33 50 50).

À Bruxelles, c'est essentiellement, par l'aménagement du territoire et les mesures spécifiques de participation du public (PRD, études d'incidences, enquêtes publiques) que se traduit le développement durable.

Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE), 100 Gulledele à 1200 Bruxelles (02 775 75 75) - info@ibge.bim.be